PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associés aux Ecoles

FREGOUVILLE/MAURENS



 *Présentation de l’organisateur :*

 Le Syndicat Scolaire Intercommunal d’Intérêt Scolaire (SIIS) est l’organisateur des Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) de Frégouville et Maurens.

 Le SIIS se positionne comme un partenaire de qualité pour favoriser le bien-être des enfants qui fréquentent les ALAE.

 L’organisateur gère deux structures sur deux communes différentes.

Les directrices des deux ALAE ont le même projet et les mêmes objectifs que le SIIS.

 Composition du SIIS :

Président ESTANGUET Bruno

Maires RPI

CastillonSaves,Frégouville,Giscar et Maurens

4 représentant par communes soit 16 au total

Directrice ALAE FREGOUVILLE

Mme PELEGATTA Nathalie

Directrice ALAE Maurens

Mme Jennifer ARIES PENA

3 Animatrices qualifiées

1 Animatrice non qualifiée

4 Animatrices qualifiées

*Situation géographique de l’accueil :*

 Frégouville et Maurens sont des communes voisines qui se situent dans le département du Gers (32) et dans la région Occitanie

 ●L’ALAE de Frégouville se situe au cœur du village dans l’enceinte de l’école élémentaire.

 ●L’ALAE de Maurens se situe au cœur du village dans l’enceinte de l’école maternelle.

Les écoles et ALAE de Frégouville et Maurens sont intégrées dans un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) qui accueille les enfants des communes suivantes :

* Castillon-Saves
* Frégouville
* Giscaro
* Maurens

*Locaux et espaces mis à dispositions :*

 Les locaux de chaque Accueil de loisirs sont mis à disposition par les communes.

Ces locaux sont composés de :

* salle d’animation
* cour de récréation
* préaux
* sanitaires
* dortoir
* salle de restauration (repas mercredi midi ALAE Frégouville)

Les Mairies mettent à disposition les salles polyvalentes et les terrains de sport.

*Public accueillis :*

 Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 11 ans dans chacune des structures.

 La différence d’âge n’est pas toujours simple à gérer, nous fonctionnons donc le plus souvent en réalisant des groupes en fonction de l’âge des enfants.

Grâce à ces groupes nous adaptons aussi les activités pour respecter les rythmes de chacun. Chaque enfant a des besoins et des attentes différentes :notre devoir est d’y répondre au mieux.

*Les modalités :*

 Les parents sont tenus de remplir la fiche de renseignements, la fiche sanitaire, de joindre la photocopie des vaccins du carnet de santé et une attestation d’assurance au nom de l’enfant.

La directrice note chaque présence de l’enfant et établie une facture mensuelle au nom des parents. Celle-ci doit être régler sous 7 jours.

*Jours d’ouverture :*

Les ALAE sont ouverts tous les jours d’école de l’année scolaire

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
| 7h30/9h00 | F M | F M | F M | F M | F M |
| 12h00/14h00 | F M | F M |  | F M | F M |
| 16h15/18h30 | F M | F M |  | F M | F M |
| 12h00/18h30 |  |  | Frégouville |  |  |

FREGOUVILLE : F MAURENS :M

*Tarifs :*

 Par séance et à l’exclusion de la pause méridienne

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Quotient Familial | 0 à 500  | 501 à 800 | 801 à 1200  | 1201 à + 1500 |
| Séance matin OU soir  | 0,70€ | 0,80€ | 0,92€ | 0,98€ |

Pause méridienne, tarif à l’année

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Quotient Familial | 0 à 500  | 501 à 800 | 801 à 1200  | 1201 à + 1500 |
| Pause méridienne | 11€ |  13€ | 15€ | 17€ |

ALAE mercredi après-midi (repas non compris)

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Quotient Familial | 0 à 500  | 501 à 800 | 801 à 1000  | 1001 à 1200 | 1201 à 1400 | 1401 à + 1500 |
| 12h/13h30 | 0,80€ | 1,05€ | 1,55€ | 1,85€ | 1,95€ | 2,05€ |
| 13h30/18h30 | 1,50€ | 2,00€ | 2,50€ | 3,00€ | 3,25€ | 3,50€ |
| 12h00/18h30 | 2,30€ | 3,05€ | 4,05€ | 4,95€ | 5,20€ | 5,55€ |

|  |
| --- |
| *Objectifs généraux des structures* |
| *1. Favoriser et encourager l’acquisition de l’autonomie des enfants à chaque étape de la journée* |
| *2.* *Favoriser la socialisation entre les enfants*  |
| *3. Accueillir les enfants dans de bonnes conditions* |
| *4. Travailler sur la notion du développement durable* |

*Objectifs opérationnels et moyens mis en place :*

1. Favoriser et encourager l’acquisition de l’autonomie des enfants à chaque étape de la journée :

**● En leur permettant de prendre des responsabilités :**

- Laisser une partie du matériel en place et montrer aux enfants que nous avons confiance en eux.
- Permettre aux enfants de participer à la mise en place et aux rangements des activités.

**-**Créer avec eux un tableau avec les règles de vie de l’ALAE.

**● En leur permettant de prendre des initiatives et de faire leurs propres choix :**

**-** Laisser libre cours à l’imagination des enfants concernant la création d’objets ou d’activités.
- Rester constamment à l’écoute des envies des enfants pour modifier les projets si besoin.
- Permettre aux enfants de sélectionner eux-mêmes les jeux qui les attirent le plus.
- Informer les enfants des différentes activités proposées ou des thèmes.
- Mettre en place avec les enfants des règles permettant le partage des jeux.

L’autonomie est un apprentissage difficile qui s’acquiert au quotidien et à tout âge.

1. Favoriser la socialisation entre les enfants :

**●Sensibiliser les enfants à la différence**

- Faire jouer ensemble petits et grands, filles et garçons.

- Permettre à l’enfant de vivre sa culture comme une richesse.
- Expliquer aux enfants de ne pas juger trop rapidement un camarade.
- Respecter les moments de silence lorsque quelqu’un s’exprime.

- Permettre à chaque enfant de s’intégrer dans le groupe.
- Favoriser le calme par le biais de la discussion et non de la confrontation (violence verbale).

- Favoriser la coopération entre les enfants.

**●Favoriser l’intégration des enfants porteurs de handicaps**

**- Travailler sur la cohésion du groupe.**

**- Expliquer aux enfants simplement le handicap.**

1. Accueillir les enfants dans de bonnes conditions :

**●Prendre en compte l’enfant en tant que personne:**

- Mettre en place un espace réellement dédié à la détente et au repos.
- Mettre en avant les qualités de chaque enfant au sein des créations.
- Favoriser la mixité.
- Prendre en compte les besoins de chacun (tranche d’âge et proposer des activités adaptées).

**●Être à l’écoute des envies des enfants :**

- Adapter notre stock de jeux en fonction des préférences des enfants.
- Mettre en place des espaces de jeux en autonomie.
- Savoir rebondir sur les propositions des enfants.
- Proposer des supports d’activité sans les imposer.

**●Veiller à la variété des activités proposées :**

- Proposer des activités et des jeux nouveaux, qui changent du quotidien.
- Répondre aux besoins des enfants au niveau du matériel si possible.
- Proposer des activités spécifiques à chaque tranche d’âge.

**●Mettre en valeurs les créations des enfants :**

- Prévoir des lieux d’exposition pour afficher les productions des enfants.

1. Travailler sur la notion du développement durable :

**●Le recyclage/Tri sélectif:**

- Utiliser du matériel de récupération dans les activités de création manuelle.

- Mettre en place le tri sélectif.

- Mettre à disposition des poubelles pour que les enfants jettent les emballages de goûter.

**●Partenariat avec les entreprises locales et les familles :**

 **- Collecte de matériels (papiers, cartons, polystyrène).**

 **-** Implication des parents dans les activités.

 **-** Activités réalisées sans investissement.

* Les projets d’activités :

Nathalie et Jennifer, les directrices réalisent ensemble l’écriture des projets d’activités et assurent leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d’activités détaillent le déroulement des activités. Les projets permettent aux animateurs de se référer et de préciser le déroulement d’un temps d’animation. Les directrices sont les garantes de la sécurité physique et morale des enfants. Les directrices sont disponibles aux horaires d’ouverture des ALAE.

* L’équipe d’animateurs :

 Les animateurs sont les relais des directrices, ils garantissent la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

 Leurs rôle est d’accueillir et d’écouter les enfants ainsi que leur parents. Les animateurs doivent aussi faire respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues et aux Directrices.

* La place des parents :

Les parents peuvent s’investir avec toute l’équipe d’animation et participer à la vie du centre.

***EVALUATION :***

 L’évaluation de nos activités est permanente, elle se fait au moyen de réunions, d’outils mis en place et utilisés par les animateurs.

Le regard de l’enfant sur le résultat final et un dialogue commun est la meilleure évaluation possible.

 Ces évaluations sont bénéfiques pour l’équipe d’animation, elles nous permettent de construire notre évaluation pour le bilan de l’année.